

# Condition Générales de Vente

mise à jour : 20 juillet 2023

Les présentes conditions générales concernant l'ensemble des actions de formation proposée par **Dos Mares** et réalisées dans ses locaux ou dans ceux mis à sa disposition. L'acceptation du devis de formation ou le fait d'assister à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux conditions décrites ci-après.

## Conditions d'inscription

Les prestations de formation sont fournies au prix en vigueur au moment de la réservation. Toute action de formation commencée est due en entier. En cas d'absence non justifiée par arrêt de travail ou certificat médical, les journées d'absence qui ne pourront être facturés à l'organisme financeurs seront facturés à l'entreprise. Elles seront facturées au participant si celui-ci n'est pas salarié. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Ils n'incluent pas les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

## Modalités d'inscription

Les effectifs de nos formations sont volontairement limités. Par conséquent les inscriptions sont enregistrées à réception du bulletin d'inscription et du devis signé revêtus du cachet de l'entreprise accompagné de la convention de formation professionnelle ou de la confirmation écrite de prise en charge du coût pédagogique par l'organisme financeurs ou du contrat de formation professionnelle signé et accompagné du règlement pour les inscriptions individuelles. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

## Annulation

Toute annulation à l'initiative du participant ou de son employeur devra être adressée à **Dos Mares** par courrier au plus tard 15 jours avant la date d'entrée en formation. En cas de dédit par une entreprise moins de 7 jours francs avant le début de l'action de formation et si aucun report d'inscription n'est possible dans le courant de l'année en cours **Dos Mares** pourra exiger le règlement du coût total de l'action de formation.

## Modifications

**Dos Mares** se réserve la possibilité d'annuler une action de formation en cas d'insuffisance de participants pour le bon déroulement de la formation au plus tard 15 jours avant le début de la formation. **Dos Mares** se réserve le droit de reporter une formation ou d'en modifier les contenus si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## Information

Les informations que vous communiquez à **Dos Mares** lors de votre inscription ont pour finalité de traiter votre demande et d'apprécier votre aptitude à suivre l'action de formation. Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 dite informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer par mail ou par courrier.

## Propriété intellectuelle

Tous supports d'information mis à disposition du participant ne peut en aucun cas être cédé ou communiqué à une tierce personne même par procédé de copie, sauf accord écrit de **Dos Mares**. L'ensemble des supports remis au cours de la formation est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

## Règlement intérieur

Le participant s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes.

## Litige

En cas de différend, les parties doivent s'employer à résoudre à l'amiable tout litige survenant entre elles concernant l'information ou l'exécution de la commande. A défaut d'accord amiable le litige sera porté devant les tribunaux compétents.